Conseil Supérieur de la Pêche

PÊCHE DE LA TRUITE DE MER
RÉSULTATS DE LA SAISON 1995

Le dispositif de Déclaration Volontaire des Captures de truites de mer en est maintenant à sa quatrième année de fonctionnement. Il ne concerne cette année encore que les rivières du Nord-Ouest sur lesquelles les stocks sont importants et bien caractérisés, et la pêche particulièrement active. La déclaration sera étendue en 1996 à l'ensemble des cours d'eau français, et notamment au Sud-Ouest (Adour, Gaves), qui possède des stocks semble-t-il non négligeables mais peu étudiés jusqu'à présent.

Destiné à mieux connaître les poissons migrateurs qui fréquentent nos cours d'eau ainsi que l'importance et les modalités de leur exploitation, le suivi des captures est assuré à la fois par :

- la déclaration en cours de saison, au fur et à mesure des captures (renvoi d'une enveloppe-réponse par poisson capturé)
- la tenue, par des pêcheurs volontaires, de carnets de pêche simplifiés où sont consignés les temps de pêche, captures réalisées, appâts utilisés ; les carnets de pêche permettent de caractériser l'activité de pêche récréative à la truite de mer (effort de pêche annuel, répartition sur l'année,...) et d'évaluer le rendement de la pêche (en rapportant les captures à l'effort)
- l'envoi d'un questionnaire-enquête en fin de saison, à un échantillon de pêcheurs n'ayant rien déclaré. Limitée pour cette année de lancement aux cours d'eau du nord de la Seine, l'enquête postale, qui vient compléter très utilement les déclarations volontaires, sera généralisée à tout le Nord-Ouest fin 1996.

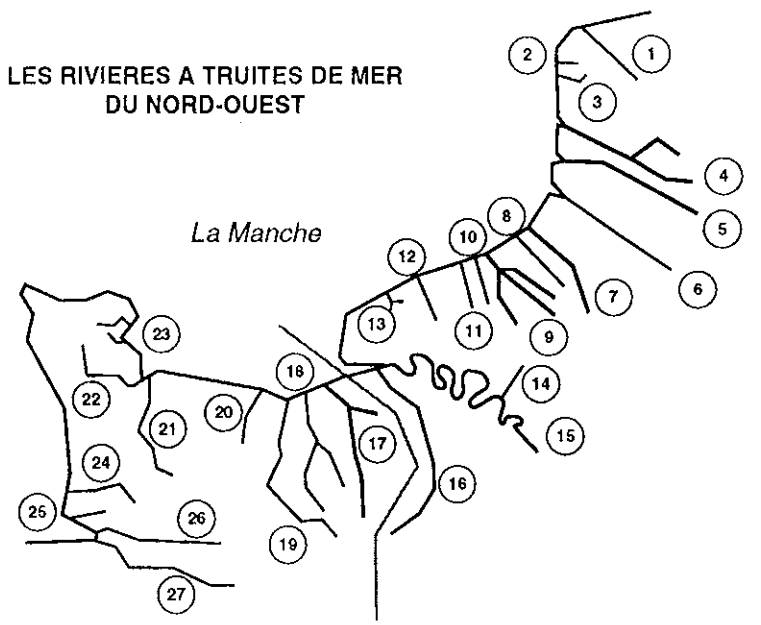

1 - *Aa* 2 - *Slack* 3 - *Liane* 4 - *Canche* 5 - *Authie* 6 - *Somme* 7 - *Bresle* 8 - *Yères* 9 - *Arques* 10 - *Scie* 11 - *Saâne* 12 - *Durdent* 13 - *Valmont* 14 - *Andelle* 15 - *Seine* 16 - *Risle* 17 - *Touques* 18 - *Dives* 19 - *Orne* 20 - *Seulles* 21 - *Vire* 22 - Douve 23 - Sinope Saire 24 - Sienne 25 - Thar 26 - Sée 27 - Sélune

Les rivières bénéficiant de la prolongation automnale sont en italique et soulignées

Départements	Nombre de timbres truite de mer vendus
Pas-de-Calais	475
Somme	157
Seine-Maritime	308
Eure	26
Calvados	720
Orne	17
Manche	251
TOTAL NORD-OUEST	1954
TOTAL FRANCE	2412

Les ventes de timbres "truite de mer" dans le Nord-Ouest représentent régulièrement 80% du total national.
Pour la première fois depuis 1989, les ventes marquent une légère reprise, surtout dûe au Pas-de-Calais.

En 1995, **390** pêcheurs ont participé à la campagne de déclaration, soit **20%** des pêcheurs ayant acquitté la taxe "truite de mer" : 180 pêcheurs ont déclaré leurs captures en cours de saison, 145 ont tenu un carnet de pêche et 141 ont accepté de répondre à l'enquête postale de fin de saison.

Ces 390 pêcheurs ont déclaré **685 truites de mer** au total (474 en cours de saison, 113 sur carnets et 98 par enquête-courrier) sur un total estimé de **2000 captures,** soit un taux de déclaration de **34%**, nettement plus fort qu'en 1992/94.
Les déclarations proviennent pour l'essentiel de 5 rivières (classées par ordre décroissant du nombre des captures déclarées): TOUQUES, BRESLE, ARQUES, CANCHE, et AUTHIE.

*Pour leur première année d'exercice, les **Comités de Gestion des Poissons Migrateurs "Seine-Normandie" et "Artois-Picardie"** ont institué, sur l'ensemble des cours d'eau classés (département de la Manche excepté), une saison de pêche spécifique "truite de mer". La période d'ouverture, décalée d'un mois 1/2 environ par rapport à l'ouverture générale 1ère catégorie, est mieux adaptée à l'activité migratoire de l'espèce ; elle permet aux pêcheurs de bénéficier de la seconde vague de remontée des adultes et des meilleurs rendements de l'automne, sans mettre en péril la survie de l'espèce, les pêcheurs à la ligne ne prélevant qu'une petite partie des poissons entrant en rivière.*

LA SAISON DE PÊCHE 1995 EN HAUTE-NORMANDIE, PICARDIE ET ARTOIS

	Nbre timbres vendus	Nbre pêcheurs participants	Nbre captures déclarées	Nbre captures estimées
Canche	379	88	76	250
Authie	103	65	52	100
Somme	24			?
Bresle	240	74	121	200
Yères	7			?
Arques	95	38	81	100
Scie / Sâane		2	2	?
Durdent	34	11	1	?
Valmont	8	3	4	?
Seine	50	2	2	?
Andelle	7			?
Risle	19	2	1	?
TOTAL	**966**	**285**	**340**	**820**

LES CAPTURES DÉCLARÉES EN 1995

(en cours de saison, dans les carnets de pêche, et dans l'enquête postale)

340 truites de mer ont été déclarées par 285 pêcheurs essentiellement sur Bresle, Arques, Canche et Authie.

La participation des pêcheurs est en nette progression depuis la mise en place de la déclaration des captures : 15 % des pêcheurs acquittant la taxe "truite de mer" déclarent aujourd'hui leurs captures (en cours de saison ou dans un carnet de pêche) contre 8,5% en 92 / 93.
C'est sur l'Authie que les pêcheurs sont les plus nombreux à déclarer (34%).

141 pêcheurs sur les 234 contactés ont en outre répondu à l'enquête par courrier de fin de saison ; là encore, l'Authie arrive en tête avec presque 80% de réponse !

D'après les estimations, plus de 800 truites de mer ont été capturées en 1995 sur les cours d'eau du Nord de la Seine, dont 80% sur les 4 principaux bassins.

Par rapport à 1994, les captures à la ligne sont en hausse sur la Bresle, en baisse sur l'Arques et la Canche, stables sur l'Authie.

Tous moyens confondus, les pêcheurs à la ligne ont déclaré, en 1995, 40 % des captures réellement faites.

LE PANIER DU PÊCHEUR

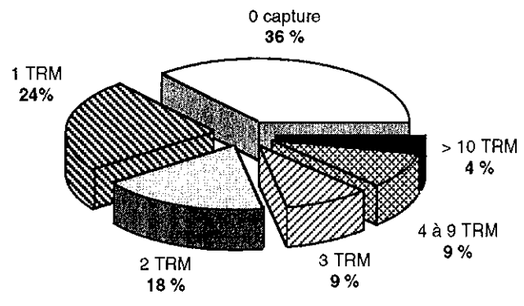

D'APRES LES CARNETS DE PECHE

Les 78 pêcheurs qui ont tenu un carnet de pêche ont pris en moyenne **2 truites de mer par pêcheur** (de 0 à 18), soit une moyenne un peu plus faible qu'en 1994 ; 36 % n'ont pris aucun poisson. La distribution des prises par pêcheur reste très comparable à celle de l'an passé.

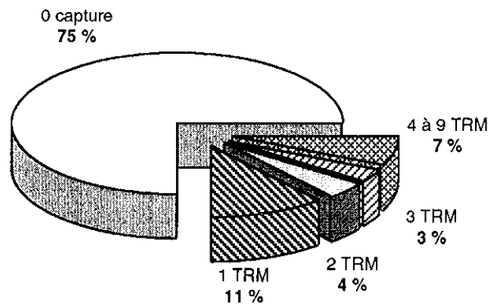

D'APRES L'ENQUETE POSTALE

Les résultats sont plus faibles pour les pêcheurs qui ont répondu à l'enquête postale (l'enquête postale n'a été adressée qu'aux pêcheurs qui n'avaient rien déclaré en 1995) puisqu'ils n'ont pris que **0,7 truite** en moyenne **par pêcheur** (de 0 à 9) ; 75 % n'ont pris aucun poisson.

C'est en recoupant les informations provenant des différentes sources que l'on parvient à estimer le volume global des captures par bassin.

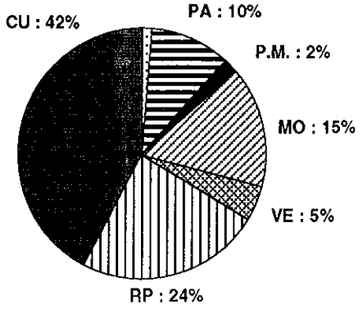

LES MODES DE CAPTURE DES POISSONS DECLARES

Avec 42% des captures réalisées, la cuiller se situe nettement en tête des appâts utilisés pour capturer des truites de mer. Elle n'arrive pourtant qu'en 4ème position au niveau des performances puisqu'il faut aux pêcheurs à la cuiller 79 heures en moyenne pour capturer une truite de mer...

Comme en 1994, la mouche apparaît comme étant le mode de pêche le plus performant (32 heures en moyenne pour une capture), le ver étant de loin, et très régulièrement le moins performant (235 heures pour une capture).

CU : cuiller - **RP** : rapala - **VE** : ver - **MO** : mouche - **PM** : poisson mort - **PA** : pâte

CAPTURES MENSUELLES ET RENDEMENT DE LA PECHE

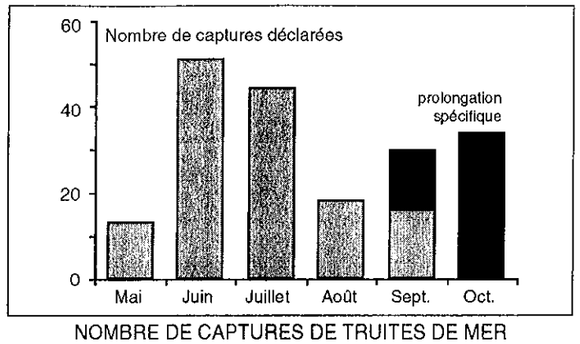

NOMBRE DE CAPTURES DE TRUITES DE MER DECLAREES PAR MOIS

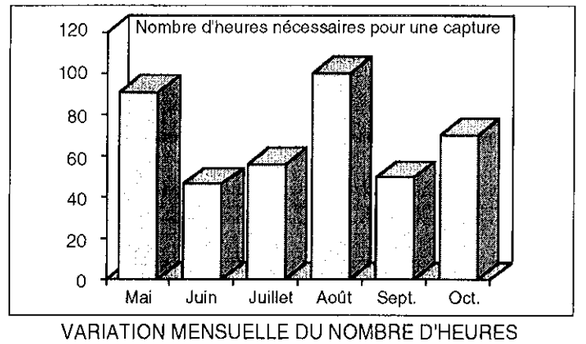

VARIATION MENSUELLE DU NOMBRE D'HEURES NECESSAIRES POUR CAPTURER 1 TRUITE DE MER

Contrairement aux années précédentes, c'est en juin que les captures ont été les plus nombreuses. Les températures élevées et les faibles précipitations de l'été et de l'automne expliquent sans doute le fléchissement des captures et les irrégularités du rendement de la pêche. D'ordinaire, c'est en octobre que le rendement de la pêche est le meilleur : ainsi, de 1992 à 1994, il fallait en moyenne sur l'année 56 heures pour capturer une truite de mer, et seulement 26 heures en octobre ; en 1995, il faut 62 heures en moyenne sur l'année et 70 heures en octobre !

TAILLE ET AGE DES TRUITES DE MER CAPTUREES

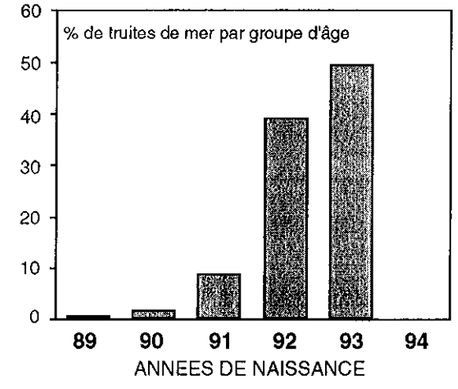

La plupart des truites de mer capturées en 1995 sont nées aux printemps 1992 et 1993 et sont âgées de **1 an** ou 2 ans de rivière, et **1 an1/2** ou 2 ans 1/2 de mer.

A signaler tout de même que 1 poisson sur 6 s'était déjà reproduit au moins 1 fois les hivers précédents.

La taille moyenne des truites de mer déclarées est de :
58,8 cm pour un poids de **2,7 kg.**

Taille moyenne par rivière :

CANCHE : 56,4 cm — BRESLE : 59,7 cm
AUTHIE : 58,6 cm — ARQUES : 58,5 cm

La truite **la plus grosse** a été capturée sur la Canche :
• une femelle de 80 cm - 6,5 kg, âgée de 5 ans 1/2

La truite **la plus âgée** a été capturée sur l'Authie :
• une femelle, née en 1989, qui avait passé 2 années en rivière avant de gagner la mer ; elle s'était déjà reproduit 3 fois les années précédentes avant d'être finalement capturée. Elle mesurait 72 cm pour un poids de 4,5 kg.

STATION DE CONTROLE BRESLE

Après la petite année 1994, les remontées de truites de mer reviennent à un niveau normal. Si **400 adultes** seulement ont été **contrôlés** en 1995, **les remontées réelles** en Bresle, compte-tenu d'une faible efficacité du contrôle (30% environ), s'élèvent à **1400 individus**.

La pêche à la ligne a prélevé cette année **200** poissons environ, soit un taux d'exploitation de **14%** sur le stock pénétrant en rivière ; il reste donc 1200 adultes disponibles pour la reproduction, soit un **dépôt d'oeufs** pour l'hiver 95/96 estimé à **4 millions d'oeufs.**

Les fortes eaux du printemps 1995 ont fortement perturbé les conditions de piègeage à la dévalaison, et n'ont pas permis d'estimer la production de smolts du bassin, issus des remontées d'adultes 1992 et 1993.

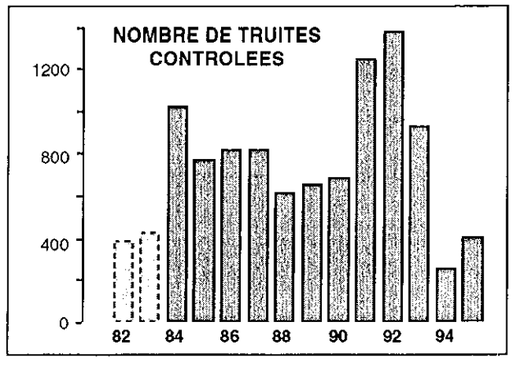

LA SAISON DE PECHE 1995 EN BASSE-NORMANDIE

LES CAPTURES DECLAREES AU CENTRE NATIONAL DE TRAITEMENT

282 truites de mer ont été déclarées par 75 pêcheurs presqu'exclusivement sur la Touques et la Vire

RIVIERES	DECLARATIONS VOLONTAIRES Timbres vendus	Nombre de pêcheurs	Nombre de captures	CAPTURES ESTIMEES
Touques	550	61	258	1250
Dives	65	0		?
Orne	122	0		25
Vire	80	10	20	100
Sinope	4	0		?
Saire	3	0		?
Sienne	54	0		?
Sée	44	3	3	?
Sélune	66	1	1	?
TOTAL	993	75	282	> 1375

LE PANIER DU PECHEUR
(d'après les carnets de pêche)

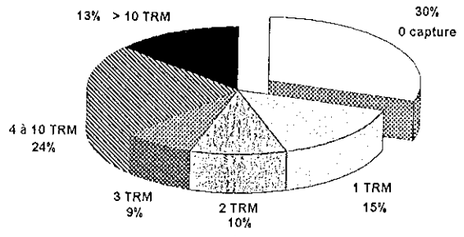

Les 67 pêcheurs qui ont tenu un carnet de pêche ont capturé en moyenne 4,5 truites de mer au cours de la saison (de 0 à 27).
Ce chiffre s'avère supérieur aux années précédentes et témoigne des bons résultats de la saison 1995.
A noter que sur la Touques, plus de 20% des prises de taille légale ont été relâchées (poissons compris entre 35 et 50 cm).

Taille et poids moyens des poissons déclarés : 53 cm - 1,7 kg
La plus grosse : 76 cm - 5,8 kg sur la Touques

Modes de capture des prises déclarées

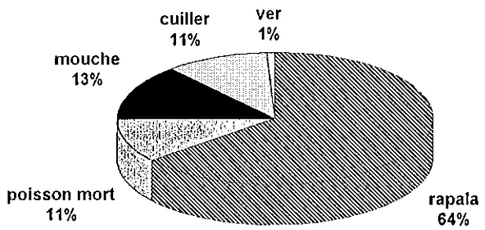

Avec près des 2/3 des prises, le poisson-nageur artificiel, type rapala, s'affirme comme LE mode de pêche à la truite de mer, la mouche devançant ensuite de peu les autres modes, poisson mort et cuiller.

Le temps passé pour les captures

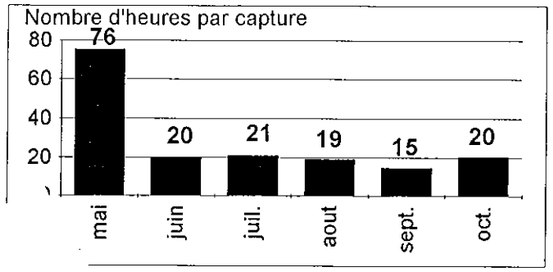

Les pêcheurs ayant tenu un carnet de pêche ont en moyenne effectué 26 sorties pour 89 heures de pêche.
Le rendement, particulièrement bon et régulier, après le début des remontées au mois de mai, a été bien supérieur à la normale en juin et le meilleur en septembre.

Nombre de captures déclarées par mois

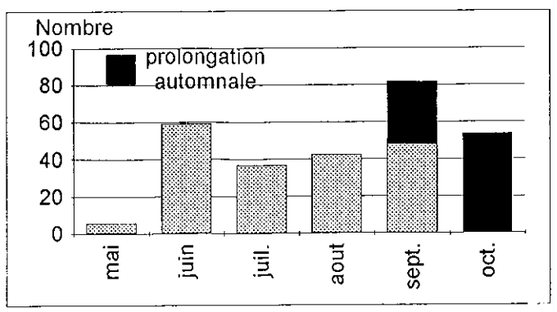

La saison 1995 a été marquée par un bon mois de juin et, apprès les fortes chaleurs de l'été, par un très bon mois de septembre, favorisé par des mouvements d'eau qui ont par contre totalement fait défaut au mois d'octobre. La prolongation automnale fournit encore le tiers des captures annuelles. La contribution de la prolongation du soir a été importante, avec 45% des prises déclarées.

Année de naissance des poissons capturés

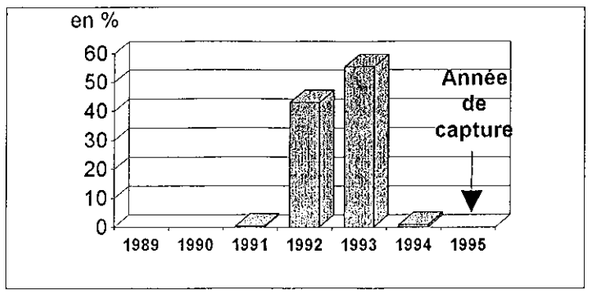

Presque toutes les truites de mer capturées sont nées en 1992 et 1993. Ce fort rajeunissement est dû à la quasi-absence de poissons à frais multiples sur la Touques, du fait de l'importante mortalité observée lors de la reproduction fin 1994.
Les deux années 1992 et 1993, ont fourni en outre un meilleur recrutement que les années précédentes marquées par la sécheresse.

LA TRUITE DE MER SUR LA TOUQUES

Avec une moyenne d'un milier de captures de truites de mer depuis 4 ans, la Touques fournit la moitié des prises réalisées sur l'ensemble des rivières du nord-ouest. Il s'agit bien de la principale rivière à truites de mer de la région, avec l'Arques et la Bresle en Seine-Maritime et la Canche et l'Authie dans le Pas-de-Calais.
La saison 1995 a été bonne sur la Touques, tant du point de vue de la participation en hausse des pêcheurs que des captures dont le total estimé atteint 1250 truites de mer.

Participation des pêcheurs et captures

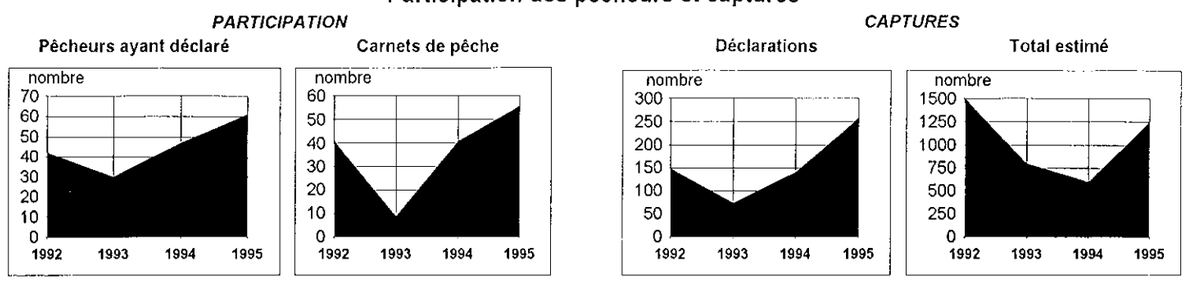

Nombre moyen de captures par pêcheur et par saison

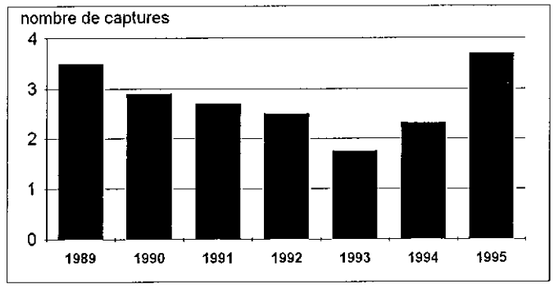

Avec une moyenne de 3,7 truites de mer par pêcheur (même si 50% d'entre eux restent bredouilles), 1995 s'avère comme la meilleure saison depuis 7 ans, en hausse de 60% par rapport à l'année précédente.

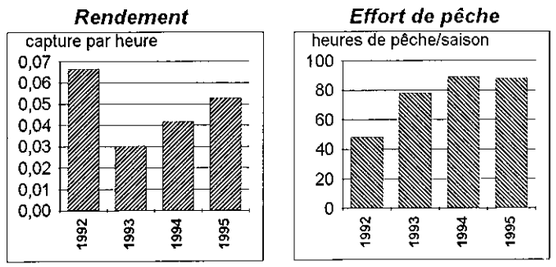

Ceci est dû, comme le montrent les résultats des carnets de pêche, à la conjugaison d'une amélioration du rendement de la pêche exprimé en capture par unité d'effort (CPUE: nombre de truites de mer par heure de pêche) et d'un effort de pêche moyen très soutenu.

Le dénombrement des frayères sur 3 secteurs-témoins des affluents du domaine public de la Touques fournit depuis 1988 un indicateur d'abondance des géniteurs au terme des remontées et après exploitation par pêche à la ligne.
Là encore, un maximum est atteint en 1995, ce qui témoigne de l'importance des remontées de cette année. Sur l'ensemble des affluents de la Touques, y compris cette année deux cours d'eau en aval de Lisieux, plus de 1000 frayères ont été recensées.
Cependant, ces chiffres traduisent aussi une forte saturation en oeufs des secteurs actuellement accessibles aux truites de mer et donc un moindre rendement. Une meilleure répartition des frayères sur l'ensemble du bassin, indispensable pour améliorer l'efficacité du recrutement et l'accroissement du stock, est attendue pour l'hiver 1996 avec la réalisation de la passe à poissons du Breuil-en-Auge.

Suivi de la reproduction sur les secteurs-témoins

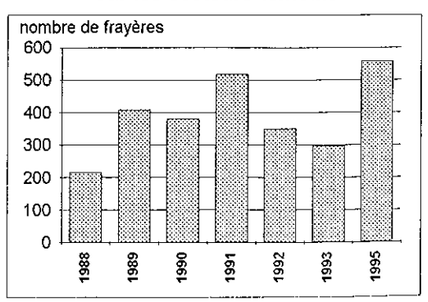

L'ESSENTIEL DU BILAN 1995 :
Des remontées assez importantes de jeunes poissons ont procuré de bons résultats pour la pêche récréative. La reproduction s'étant déroulée dans de bonnes conditions, une forte survie des géniteurs est probable, avec le retour d'un bon nombre en 1996; le recrutement, bien qu'encore limité par les surfaces accessibles, s'annonce également intéressant.

INFORMATIONS TECHNIQUES

LE MARQUAGE : une technique qui contribue à une meilleure connaissance de la biologie de la truite de mer :
• déplacements en rivière et en mer • croissance • dynamique de la population (survie entre deux stades du cycle vital, retour à la rivière natale,...)

Les techniques utilisées vont dépendre des objectifs recherchés par les biologistes ou les gestionnaires:

❑ Le marquage individuel est à privilégier si l'on s'intéresse au devenir précis du poisson : survie des bécards en fonction de leur état après la reproduction par exemple, ou encore, suivi de croissance individuelle,..., ou si la marque doit être détectée et renvoyée, par des pêcheurs, des scientifiques de pays étrangers,....
La marque-étiquette, de tenue correcte et qui n'entraîne pas de mortalité trop importante, répond bien à cet objectif de repérage aisé ; elle est fixée sous la nageoire dorsale par un fil souple et porte un numéro individuel et l'adresse où déclarer le poisson marqué. Elle tend aujourd'hui à être supplantée par des micro-marques, utilisant le codage électronique et/ou magnétique, implantées dans le cartilage nasal ou dans la cavité abdominale du poisson ; ces marques internes sont accompagnées d'un marquage externe simple tel l'ablation d'une nageoire, pour en permettre le repérage. La lecture (décodage) nécessite un détecteur. Le principal inconvénient de la micro-marque électronique abdominale (transpondeur) est son coût élevé.
Les marques les plus traumatisantes (marques Cavalier par exemple) sont aujourd'hui pratiquement abandonnées.

❑ Le marquage de groupe est tout indiqué pour l'obtention de données quantitatives (taux de survie, taux de retour,...). L'ablation d'une nageoire (adipeuse le plus souvent chez les salmonidés), le tatouage à froid (ou cryomarquage) et la balnéation dans un colorant sont parmi les procédés les plus utilisés. Le tatouage consiste à appliquer un signe sur le tégument (X, O, H...), grâce à un fer refroidi à l'azote liquide (- 280 °C) ; la marque, sombre, apparaît 2 à 3 semaines après le tatouage et peut rester visible pendant plusieurs années

Sur la Bresle, plusieurs campagnes de marquage ont été réalisées de 1982 à 1986. Au total, 15 000 smolts ont été tatoués et 2300 ont reçu une étiquette individuelle de type Carlin. Les truites de mer de la Bresle sont reprises, dans les premiers mois suivant leur dévalaison, près des côtes et dans les estuaires de cours d'eau situés au nord (cabotage), puis par la suite, en Manche et mer du Nord (au large de la Hollande et jusqu'au Danemark). Une fois leur croissance terminée, les adultes reviennent pour la plupart se reproduire dans la Bresle. Quelques individus peuvent remonter dans les rivières côtières proches comme l'Arques ou l'Authie.

La croissance est importante entre le smolt et l'adulte de retour : le poids passe en moyenne de 80 g à 2500 g en 15 mois de vie marine (jusqu'à 3500 g chez certains individus à croissance particulièrement rapide!).

La survie, après croissance en mer, est estimée par marquage des smolts et recapture des adultes de retour. Pour 100 smolts partis en mer, ce sont 20 à 25 adultes qui reviennent à la zone de départ.

2 truites de mer tatouées à l'azote liquide, controlées à EU
une marquée O : un hiver de mer - 53 cm et 1,9 kg
une marquée X : deux hivers de mer - 69 cm et 5,4 kg

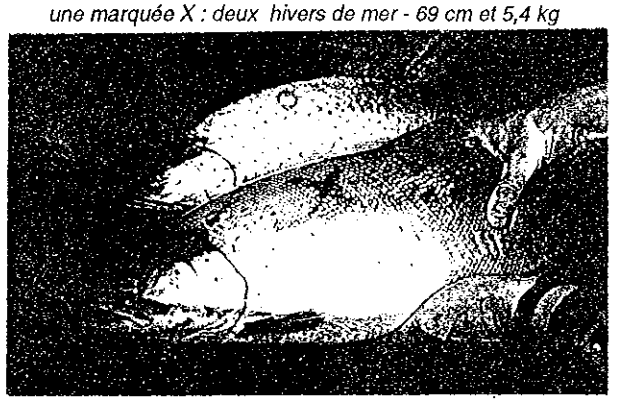

LES ECAILLES

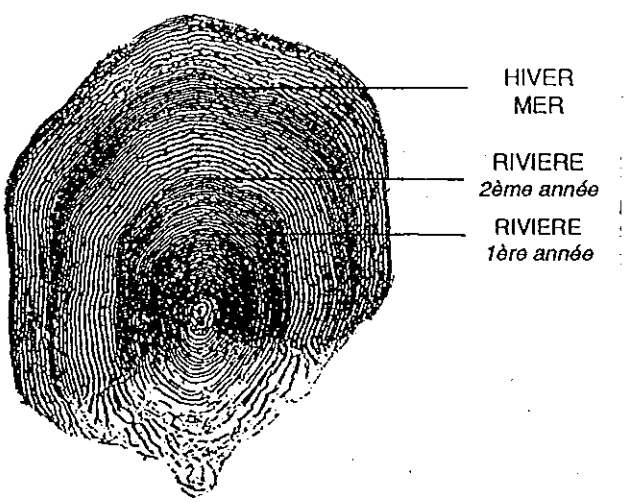

Ce poisson est âgé de 3,5 ans ; il a passé 2 années en rivière (circuli serrés de la partie centrale) et 1 an 1/2 en mer (groupe d'âge 2 - I^{+}) ; l'hiver en mer est nettement marqué par l'anneau sombre situé dans le 1/3 supérieur.

La lecture des écailles - *la scalimètrie* - permet de déterminer l'âge et l'histoire du poisson : années passées en rivière et en mer, nombre de reproductions effectuées.

La croissance du poisson se marque sur la partie antérieure de l'écaille (incluse dans le derme) par des stries concentriques ou *circuli*. Lorsque la croissance est rapide, les stries sont espacées ; lorsqu'elle se ralentit, en hiver, les circuli se resserrent et forment un anneau plus foncé appelé *annulus*. Le nombre de ces anneaux donne l'âge du poisson.

Les circuli sont fins et peu espacés en rivière, épais et largement espacés en mer.

Marques de frai
Durant la maturation sexuelle, le poisson ne s'alimente plus, parfois pendant plusieurs mois, et puise sur ses réserves ; cela se traduit sur l'écaille par une forte érosion en bordure.
La marque de frai apparaît, l'année suivante, sous la forme d'une ligne de coupure continue, témoignant de l'usure de l'écaille, suivie d'une forte reprise de croissance (lorsque le poisson regagne la mer) ; on a relevé jusqu'à 6 marques de frai successives sur les poissons les plus vieux capturés dans le Nord-Ouest.